

Le PPI nouveau est arrivé, qui va trinquer ?

L'ACRO a étudié le projet de nouveau PPI (plan particulier d'intervention) de Flamanville. Il contient des évolutions positives par rapport à la version précédente, mais n'est pas assez protecteur pour les populations potentiellement exposées à des retombées radioactives. L'Association, qui a travaillé sur les plans d'urgence nucléaire en France, en Belgique, en Inde et au Canada, a remis ses observations à la Préfecture de la Manche.

Le PPI part du principe que les populations vont réagir comme prévu dans le plan qu'elles ignorent. Pourtant, certaines solutions proposées vont à l'encontre du bon sens. La plus grosse absurdité concerne la mesure la plus complexe à mettre en œuvre, à savoir l'évacuation des populations.

Elle est limitée à 5 km autour de la centrale de Flamanville alors que les recommandations européennes validées par la France demandent qu'une stratégie générale soit définie afin d'être en mesure d'étendre l'évacuation sur un rayon allant jusqu'à 20 km. Mais le plan « *déplacement massif de population* » est en cours de rédaction. Un premier aperçu a de quoi inquiéter : sur la carte du département (page 33) on invite la population de Cherbourg à se diriger vers la nationale 13, mais aussi vers la route qui va vers Les Pieux donc vers le lieu de l'accident. Pourquoi n'est-il pas prévu une évacuation vers l'Est (Maupertus puis Quettehou) ?

Cette carte indique aussi en bleu une « ligne d'arrêt hermétique » allant de Lessay à Carentan via Périers. Mais à aucun moment on ne mentionne sa fonction. S'agit-il de faire du Nord-Cotentin une île ?

L'ACRO invite la Préfecture à aller à la rencontre des populations afin de proposer des solutions réalistes. Elle demande aussi qu'une évaluation des conditions et du temps d'évacuation soit réalisée, comme aux Etats-Unis.

Concernant la protection de la thyroïde, il est prévu une extension de 10 à 20 km de la distribution des pastilles d'iode « *à une date à ce jour non définie* ». L'ACRO milite depuis des années pour une extension à 100 km, à l'instar de la Belgique. En effet toutes les études s'accordent pour dire qu'en cas d'accident grave sur une centrale nucléaire, il est nécessaire de protéger la thyroïde des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes en particulier, sur des distances pouvant dépasser la centaine de kilomètres.

La France a validé, au niveau européen, la recommandation des autorités de sûreté nucléaire indiquant qu'une stratégie générale doit être définie afin d'être en mesure d'étendre la mise à l'abri des personnes et la distribution d'iode sur un rayon allant jusqu'à 100 km (rapport ATHLET 2014). Mais elle refuse de l'appliquer sur son territoire ! Les Gaulois seraient-ils trop hostiles au changement ?

D'autre part, à aucun moment on n'imagine que l'usine Orano La Hague (située dans le rayon des 20 km) soit impactée par un panache radioactif venant de Flamanville ? Si cela devait se produire, on doit prévoir dans le PPI de Flamanville les procédures à mettre en œuvre.

L'ACRO lance donc une double invitation à la population du Cotentin et d'ailleurs :

- écrire au préfet pour demande la distribution préventive d'iode dans un rayon de 100 km (voir le modèle de lettre sur le site de l'ACRO) ;
- mentionner sur le registre de consultation en mairie ou à la préfecture de La Manche, ses interrogations (et éventuellement ses propositions) face aux manques et aux absurdités de ce nouveau PPI (voir l'ensemble détaillé des observations formulées par l'ACRO sur son site).